

**Délibération N° 2026-03-07-DGS**

Commission d'appels d'offres :  
Désignation des membres

**Département du Val-de-Marne**

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant

Le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice.....	45
Présent.e.s ou représenté.e.s à la séance .....	45
Absent.e.s .....	0

**SÉANCE DU 21 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le **vingt et un**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **dix-sept mars**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S**

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. GUENICHE, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme NIAKHATE, M. LACHELACHE, Mme LELU, M. ORJEBIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MORA, Mme BOUHADA, M. FERNANDEZ, Mme BENZIANE, M. BERNIER-GRAVAT, Mme MICHEL, M. BATTAL, Mme NAIT-BAHLOUL, M. MALLERIN, Mme FARNOUX, M. CHEVALLIER, Mme MUTARELLO, Mme AVOGNON-ZONON, M. DAMIANI, M. KEITA, Mme GARNIER, M. DERRAOUI, Mme BARBAY, Mme TRANCART, Mme SAINT-GAL, M. MOLINER, M. AMMOUCHE, M. OSIPA, M. KHEDIM, Mme LAUSSEL, M. JAMES, Mme CAZALS, M. TARGUI, Mme LAROQUE, M. COVIAUX, Mme DERFOUFI, M. FEBRARO, Mme SENKUS, M. HERNANDEZ, Mme MAUPIN

**EXCUSÉ.E.S - REPRÉSENTÉ.E.S**

**ABSENT.E.S**

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**Monsieur Quentin BERNIER-GRAVAT** ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

**LE CONSEIL,**

**VU** le Code général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.1414.2, L.1411-5 et R.1411-3 et suivants ;

**CONSIDERANT** que cette instance, présidée de droit par le Maire ou son représentant, doit être composée de 5 membres élus au sein du Conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

**CONSIDERANT** qu'une seule liste de candidature a été soumise pour la désignation de 5 titulaires et 5 suppléants à la Commission d'Appel d'Offre

**CONSIDERANT** que cette liste respecte la représentation proportionnelle des membres du Conseil Municipal,

**À L'UNANIMITÉ****DECIDE,**

**Article 1 :** Sont désignés pour siéger au sein de la Commission d'Appels d'Offres, les membres du Conseil municipal suivants :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
1. Madame Anne KLOPP	1. Monsieur Khalid DERAAOUI
2. Monsieur Christophe CHEVALLIER	2. Madame Fabienne LELU
3. Madame Fanny TRANCART	3. Madame Clémence AVOGNON
4. Madame Anne-Marie MAFFRE BOUCLET	4. Monsieur Djibril KEITA
5. Madame Chantal CAZALS	5. Monsieur Marc HERNANDEZ

**Article 2 :** La présente délibération sera transmise au Préfet du Val-de-Marne, affichée sur les panneaux d'hôtel de Ville et publiée sur le site internet de la Ville.

*« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Fontenay-sous-Bois dans le délai de deux mois à compter de sa notification (ou de sa publication). L'absence de réponse à ce recours dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun – 43, rue du Général de Gaulle - 77000 Melun – dans le délai de deux mois :*

*- à compter de la notification (ou de la publication) de la délibération ;*

*- à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement formé. »*

**Délibération n°2026-03-07-DGS**  
Commission d'appels d'offres : Désignation de ses membres

Transmission électronique en  
Préfecture du Val-de-Marne

le ..... **21 MARS 2026** .....

Publication

le ..... **21 MARS 2026** .....

Notification

le .....

Certifié exécutoire

Le Maire,

POUR EXTRAIT CONFORME

*Le Maire,*

**Jean-Philippe GAUTRAIS**



*Le secrétaire de séance,*

